

NOM : Romier Arnaud	CONCOURS : ENSAM	MATIERE : Entretien (français)	TYPE D'ÉPREUVE : 30 min préparation/ 30 min passage	EXAMINATEUR : Deux examinateurs, un gros et l'autre maigre
<p>ENONCE : Texte issu de « Esquisses de l'homme » d'Alain :</p> <p>Je plains le tyran, il n'a jamais ce qu'il voudrait. De même qu'une femme n'est pas bien fière d'être aimée pour son argent, de même le tyran ne peut se réjouir d'acclamations payées ou forcées. L'ambition, à ce que je crois, n'est pas moins exigeante que l'amour, ni moins clairvoyante. Nul ne veut régner sur des sots, ni sur des poltrons, ni sur des flatteurs qui sont bien clairement à vendre. L'habile courtisan est celui qui sait assaisonner l'éloge d'un grain de liberté ; mais le tyran, à ce que je crois, guette la liberté vraie, car c'est là son gibier. Il veut le libre éloge, venant d'un homme libre. De la même manière le mathématicien méprise l'approbation d'un ignorant ; il veut être admiré par un autre mathématicien ; et, s'il foule toute vanité, s'il se rend bien compte de ce qu'il veut, il cherche son égal ; il ne se contente pas à moins ; car autant qu'il reste une inégalité, l'approbation est forcée ou sottise. Or, même ceux qui vivent presque entièrement de vanité, comme sont les comédiens, font encore la différence entre l'applaudissement libre et l'applaudissement qu'ils ont eux-mêmes payé. Si comédien que soit le tyran, il fera toujours venir Platon, comme firent les Denys de Syracuse. L'infatuation même ici les aveugle ; et parce qu'ils se croient éloquentes, séduisants, profonds, sages, et tout, c'est avec Platon qu'ils veulent jouer le jeu. Ce jeu a fini très mal une fois, et finira de même mille fois et plus.</p>				
<p>Comportement de l'examinateur : Franchement désagréables, font mines de s'ennuyer et sont très imbus de leur personne</p>				
<p>Calculatrice autorisée ? Non</p>		<p>Temps de préparation : 30 minutes</p>		<p>Lieu, date et heure de passage : Arts et Metiers le 30/06/2017 à 15h30</p>
<p>Ambiance, remarques générales : Après l'analyse puis le commentaire, ils sont seulement revenus sur le texte et les passages délicats</p>				

NOM : MONNIOT Paul	CONCOURS : ENSAM	MATIERE : Français	TYPE D'ÉPREUVE : Oral Entretien	EXAMINATEUR : Jury 2
------------------------------	----------------------------	------------------------------	--------------------------------------------------	---------------------------------------

ENONCE :

Aucun homme n'a reçu de la nature le droit de commander aux autres. La liberté est un présent du Ciel, et chaque individu de la même espèce a le droit d'en jouir aussitôt qu'il jouit de la raison. Si la nature a établi quelque autorité, c'est la puissance paternelle : mais la puissance paternelle a ses bornes ; et dans l'état de nature, elle finirait aussitôt que les enfants seraient en état de se conduire. Toute autre autorité vient d'une autre origine que la nature. Qu'on examine bien et on la fera toujours remonter à l'une de ces deux sources : ou la force et la violence de celui qui s'en est emparé ; ou le consentement de ceux qui y sont soumis par un contrat fait ou supposé entre eux et celui à qui ils ont déferé l'autorité.

La puissance qui s'acquiert par la violence n'est qu'une usurpation et ne dure qu'autant que la force de celui qui commande l'emporte sur celle de ceux qui obéissent ; en sorte que, si ces derniers deviennent à leur tour les plus forts, et qu'ils secouent le joug, ils le font avec autant de droit et de justice que l'autre qui le leur avait imposé. La même loi qui a fait l'autorité la défait alors : c'est la loi du plus fort.

Quelque fois l'autorité qui s'établit par la violence change de nature ; c'est lorsqu'elle continue et se maintient du consentement exprès de ceux qu'on a soumis : mais elle rentre par là dans la seconde espèce dont je vais parler et celui qui se l'était arrogée devenant alors prince cesse d'être tyran.

La puissance, qui vient du consentement des peuples, suppose nécessairement des conditions qui en rendent l'usage légitime, utile à la société, avantageux à la république, et qui la fixent et la restreignent entre des limites ; car l'homme ne doit ni ne peut se donner entièrement et sans réserve à un autre homme, parce qu'il a un maître supérieur au-dessus de tout, à qui seul il appartient tout entier. C'est Dieu, dont le pouvoir est, toujours immédiat sur la créature, maître aussi jaloux qu'absolu, qui ne perd jamais de ses droits et ne les communique point. Il permet pour le bien commun et pour le maintien de la société que les hommes établissent entre eux un ordre de subordination, qu'ils obéissent à l'un d'eux ; mais il veut que ce soit par raison et avec mesure, et non pas aveuglément et sans réserve, afin que la créature ne s'arrogue pas les droits du Créateur. Tout autre soumission est le véritable crime de l'idolâtrie. Fléchir le genou devant un homme ou devant une image n'est qu'une cérémonie extérieure, dont le vrai Dieu qui demande le cœur et l'esprit ne se soucie guère et qu'il abandonne à l'institution des hommes pour en faire, comme il leur conviendra, des marques d'un culte civil et politique, ou d'un culte de religion. Ainsi ce ne sont point ces cérémonies en elles-mêmes, mais l'esprit de leur établissement, qui en rend la pratique innocente ou criminelle. Un Anglais n'a point de scrupule à servir le roi le genou en terre ; le cérémonial ne signifie que ce qu'on a voulu qu'il signifiât, mais livrer son cœur, son esprit et sa conduite sans aucune réserve à la volonté et au caprice d'une pure créature, en faire l'unique et le dernier motif de ses actions, c'est assurément un crime de lèse-majesté divine au premier chef.

Comportement de l'examineur :

Calculatrice autorisée ?

Non

Temps de préparation : 30mn

Lieu, date et heure de passage :

ENSAM 17h30

Ambiance, remarques générales :